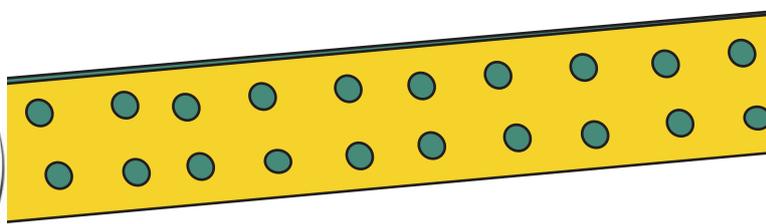




**ST-PIERRE D'ENTREMONT
SAVOIE**



Commune
adhérente



Les clefs de la Tour

n°37 - Sept 2017

L'édito

L'eau, un bien à partager !

Alors qu'avant 2008, les phénomènes de sécheresse en Savoie étaient rares, ils deviennent de plus en plus fréquents. Depuis 2015, ils se répètent chaque été et avec même une alerte sécheresse en janvier 2017, une grande première ! De nombreux agriculteurs voient leur source se tarir régulièrement. Et le syndicat des Eaux du Thiers a dû remplir certains réservoirs de la commune avec des citernes d'eau potable les années précédentes pour assurer l'alimentation en eau potable.

Economiser l'eau devient une nécessité. C'est pourquoi le Préfet prend des dispositions pour préserver la ressource en eau tant pour la population que pour la faune aquatique et l'abreuvement des animaux. Et oui, l'eau n'est pas une ressource inépuisable !

En Chartreuse, l'approvisionnement en eau potable est issu de sources karstiques, directement dépendantes des précipitations. Le débit d'une source peut rapidement baisser en cas de non précipitation et de chaleur. Un gros orage ne suffit pas forcément à rétablir son débit. De plus, en période estivale, le besoin en eau potable est plus important. Et il faut aussi pouvoir disposer de réserve d'eau suffisante pour permettre la lutte contre un incendie, d'où la nécessité de maintenir les réservoirs

pleins.

Certaines mesures imposées par le Préfet apparaissent bien naturelles comme l'interdiction du lavage des véhicules et des voiries, le remplissage des piscines.

En revanche, la fermeture des bassins passe moins bien. « Comment vais-je arroser mon jardin ? Et les promeneurs ont besoin de remplir leur gourde ! ». Bien heureux ceux qui peuvent arroser leur jardin avec l'eau des bassins, ce n'est pas le cas de tous les habitants. Et les botanistes vous diront que plus on arrose un jardin



Bassin à St Même d'en bas

et plus il a soif, ils conseillent d'habituer nos légumes à la sécheresse en réduisant les arrosages. On peut aussi installer un collecteur d'eau pluviale sous la gouttière. Pour ce qui est des promeneurs, ils devront aussi changer leurs habitudes et apporter leur eau. Et pour ceux qui demandent, leur offrir un litre d'eau n'est pas si ruineux : 1 l d'eau coûte 0,0013 € TTC, autrement dit avec 1 € vous pourriez offrir 743 l. Alors avoir de l'eau potable au robinet justifie bien de modifier nos habitudes, non ?

Brigitte BIENASSIS

Marché du mercredi matin à étoffer

Comme vous avez pu le constater "Régis et Caro Primeur", revendeurs de légumes, fruits et poissons ne sont plus présents sur le marché du mercredi matin, place René Cassin, devant la mairie. Merci à eux d'avoir proposé de bons produits pendant toutes ces années. Désormais, c'est Mme Dufourmental maraîchère habitante d'Entremont-le-Vieux qui vend des légumes de sa production en agriculture biologique à Novalaise. Afin d'étoffer ce marché du mercredi matin et proposer tout un panel de produits, nous recherchons d'autres producteurs et/ou revendeurs. Tarif : 3 €/j de marché. Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

Arrivée d'Hélène Guyon au secrétariat de mairie

Hélène Guyon a rejoint le secrétariat de mairie en août dernier. Elle travaillait précédemment au Centre Communal d'Action Sociale de Cognin et souhaitait s'orienter vers le secrétariat de mairie. Elle vient renforcer l'équipe après le départ de Dominique



Hélène Guyon

Offredi en disponibilité pour convenance personnelle. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous remercions Dominique Offredi pour son implication au secrétariat depuis de nombreuses années.

La navette pour la fête des paysans et artisans, un vrai succès

Cette année, l'AADEC a proposé de mettre en place une navette allant de Saint Pierre d'Entremont à Entremont le Vieux pour faciliter l'accès à la fête de paysans et artisans. Près de 260 personnes ont pu se rendre ainsi à la fête à partir de St Pierre d'Entremont sans problème de stationnement. La commune a participé au financement de cette navette à hauteur de 400 €.

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Locaux associatifs, une richesse pour notre village

Le village compte de nombreux locaux communaux mis à disposition des habitants, des associations et autres manifestations ponctuelles. A St Pierre Savoie : la Maison Hermesende, la salle de motricité située dans l'école, l'ancienne maternelle du bourg. A St Pierre Isère : la salle Chartreuse, l'ancienne cantine. De nombreuses associations animent le village et nécessitent des lieux afin de proposer leurs activités. La Maison Hermesende et la salle de motricité accueillent ainsi tout au long de l'année de nombreuses activités : couture, arts-plastiques, Tai-chi, judo, pilates etc. et

bientôt une école de musique. L'occupation des lieux est gérée par les deux communes, réunie en commission Vie associative. Ces locaux sont mis gratuitement à disposition des associations proposant des activités ouvertes aux habitants de la vallée. Pour les autres utilisateurs, le tarif est de 3 euros/créneau de 3h. Notre commune a investi 230 000 euros pour rénover les salles, le parking du haut et la chaufferie de la Maison Hermesende afin de la rendre plus agréable, fonctionnelle, perpétuant ainsi la traditionnelle implication de la collectivité et des habitants.

« Graine de son », un nouvel enseignement musical en Chartreuse

Les Entremonts vont accueillir prochainement une école de musique « Graine de son, la culture en musique ». Un certain nombre d'habitants l'avait imaginée ou espérée et bien ça y est, elle ouvrira ses portes à la rentrée. A l'initiative de ce projet, Sarah Vuarin (violoniste) et Alexandre Guhery (pianiste), tous deux enseignants au conservatoire de Grenoble. Cette école



de musique propose différents parcours, éveil musical, cours d'instruments (piano, violon) et chorale adulte. Les cours sont ouverts à tous, enfants comme adultes. « Graine de son » met en pratique une approche ludique et intuitive centrée sur l'enseignement collectif. "Graine de son" était présente au forum des associations le 2 septembre. Ils tiendront une permanence (inscriptions, renseignement, horaires) le vendredi 8 septembre de 17h à 19h à la Maison Hermesende. Ainsi, la Maison Hermesende élargit son offre artistique grâce à cette nouvelle activité.

Contact : Sarah Vuarin 06 21 81 33 81

Alexandre Guhéry 06 81 06 64 14.

Visite de la cantine de St Just de Claix

Le Parc de Chartreuse a organisé le 4 juillet dernier, une visite de la cantine de St Just de Claix pour les élus et parents d'élèves de St Pierre d'Entremont dans le cadre du projet de cantine en cuisine locale. Le cuisinier de ce restaurant scolaire et son aide préparent 150 à 180 repas par jour, 60 pour St Just et 80 à 120 pour St Romans une commune voisine. Les repas sont livrés à l'école de St Romans par liaison chaude. Le cuisinier s'approvisionne auprès des producteurs locaux et de la coopérative « Manger Bio Isère ». Cette visite nous a permis d'envisager des solutions pour le portage des repas aux anciens et pour l'approvisionnement local. Une réunion publique sera organisée prochainement pour faire état de l'avancement du projet.



La cantine de St just de claix

Le DAB de la poste indisponible

Le distributeur de billet de la Poste sera indisponible de 20 septembre à 30 novembre en raison des travaux de réfection de la toiture du bâtiment.

En effet, l'échaffaudage de l'entreprise gênera l'accès technique au distributeur. Le DAB du Crédit Agricole reste disponible dans le bourg. Merci de votre compréhension.



Le distributeur de billets de la Poste

Les TAP sont renouvelés pour l'année scolaire 2017/2018.

Les horaires n'ont pas changé pour les primaires : les mardis et jeudis de 15h à 16h30. Pour les maternelles, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, horaires approuvés par l'équipe pédagogique, les mairies et les parents d'élèves. Les activités prévues, pour la première période du 04/09 au 20/10/17, sont : découverte ludique des langues (anglais, allemand,

néerlandais), danse Hip Hop, découverte de l'aéronautique et simulateur de vol, sports collectifs, jeux de ballon, découverte judo, activités créatives et jeux coopératifs. Viendront ensuite se greffer d'autres activités sportives, artistiques et culturelles.

L'avenir des TAP pour les années suivantes sera abordé lors du prochain conseil d'école. Le retour à la semaine de 4 jours se profile...

PROJETS ET AMENAGEMENTS

Travaux de la traversée du bourg, fermeture de la RD912 pendant 4 semaines à l'automne

Depuis mai dernier et après 18 mois de concertation, les travaux d'aménagement de la traversée du bourg sont entrés dans une phase active et vont s'accélérer dès le mois de septembre, en vue de parvenir à un achèvement des tranches 1 et 2 avant la fin de l'année 2017.

Tranche 1 : Liaison « Bourg-Replat »

Consistant en l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée jusqu'aux équipements scolaires et sportifs du Replat, cette opération est aujourd'hui en attente de branchement des réseaux électriques et téléphoniques souterrains, relevant de la responsabilité des opérateurs Enedis et Orange. Dès que cette bascule sera effective, les réseaux aériens pourront être déposés, le nouvel éclairage public installé et les trottoirs goudronnés, pour une fin de chantier en octobre.

Tranche 2 : Liaison « Bourg-Cozon »

Consistant en l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée jusqu'au camping municipal, cette opération doit débuter en septembre par la création d'une passerelle métallique en encorbellement au-dessus du Cozon, sur toute la longueur du cimetière.

Ce chantier d'envergure est programmé pour durer environ 3 mois, dont 4 semaines de circulation alternée et 4 semaines de fermeture totale de la RD 912, sur les mois d'octobre et de novembre.

Durant la fermeture de la route, les véhicules légers seront déviés par la Fracette et les Ciseaux ; quant aux poids lourds en provenance de Chambéry, ils devront accéder à Saint-Pierre par le tunnel des Echelles et le pas du Frou.

Nous sommes conscients de la gêne que ces dispositions vont engendrer dans la vie quotidienne des habitants et comptons sur votre compréhension pour que ces quelques semaines de perturbation se passent sans difficultés majeures. Mais, la métamorphose de l'entrée du village est un enjeu qui vaut bien quelques désagréments.

PLUI : appel à contribution lors des conseils de hameaux de septembre

Depuis février 2016, la communauté de communes élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devrait entrer en vigueur en 2019. Dans le dernier bulletin, nous vous présentions le Projet d'Aménagement et de Développement Durables construit suite à la première phase de diagnostic et d'échanges avec les habitants (février à octobre 2016), des commissions d'élus des communes et d'élus communautaires. Le PADD se décline en quatre orientations déclinées en une trentaine d'objectifs :

- Orientation 1 : Garantir la pérennité des ressources territoriales par la valorisation de l'identité naturelle et culturelle Chartreuse.
- Orientation 2 : Organiser le développement d'un territoire interconnecté en intégrant les spécificités de

chaque entité et une cohésion sociale.

- Orientation 3 : Poursuivre et accompagner le développement d'une économie basée sur l'innovation et la diversité des ressources locales afin que le territoire du Cœur de Chartreuse ne soit pas un territoire « dortoir ».

- Orientation 4 : Développer le tourisme en s'appuyant sur les paysages et le patrimoine, en valorisant la diversité de son offre.

Pour plus de détails et d'informations :

<http://coeurdechartreuse.fr/amenagement-du-territoire/>
Pour l'orientation 1, les 17 communes de la Communauté de communes doivent identifier le patrimoine remarquable de notre territoire : paysager, bâti etc. C'est pourquoi nous faisons appel à vos connaissances afin d'identifier ce patrimoine remarquable de notre vallée lors des conseils de hameaux de cet automne. Nous comptons sur votre participation.

Travaux de voirie, réalisation du programme 2017

Ce programme bénéficie d'une aide du Conseil Départemental (FDEC).

Il s'agit des trois opérations suivantes :

- réfection de chaussée sur 80 m linéaires avec création d'un mur de soutènement sur la Voie Communale n°5 avant les Varvat, travaux confiés à l'entreprise Cuquat TP
- création d'une traversée de voirie pour eau pluviale sur la VC17 en sortie du bourg vers les Ciseaux, travaux confiés à l'entreprise Les Fils de Bron



La route des Varvat en travaux

- réfection d'un chemin rural sur 32 ml aux courriers, travaux confiés à l'entreprise MCTP Philippe Offredi.

Réfection des toitures de trois bâtiments communaux.

Ces travaux bénéficient d'une aide de l'Etat (TEPCV), du Conseil Départemental (FDEC) et du Département (DETR). Les toitures seront refaites par l'entreprise Barbier et Pyot.

Il s'agit de :

- L'ancien presbytère, avec isolation sur le plancher haut
- L'ancienne école de St Même avec réhausse de la toiture et isolation sous toiture pour conserver l'espace sous comble occupé par un logement. Le toit sera équipé d'un chauffe-eau solaire pour le logement, installé par l'entreprise Azimut Solaire.
- La Poste avec réhausse de la toiture et isolation sous toiture pour les mêmes raisons qu'à St Même. Les lucarnes seront remplacées par des fenêtres de toit.



La toiture de l'ancien presbytère en travaux

Les clefs de la tour n°37 - Sept 2017

Citoyenneté et environnement

Le jour de la nuit, la tête dans les étoiles

Le Jour de la Nuit est un événement national coordonné par l'association Agir pour l'Environnement. Ce rendez-vous mobilise de nombreuses collectivités, associations et structures locales dans le but de sensibiliser sur les conséquences de la pollution lumineuse. Différents événements sont organisés sur l'ensemble du territoire pour rappeler les nuisances du sur-éclairage sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine, tout en redécouvrant les bienfaits de la nuit noire. Cette année le Parc de Chartreuse incite les communes à s'impliquer dans cette opération dans le cadre de son programme TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) sur le volet éclairage public. Grâce à ces activités diverses organisées partout en France, l'événement permet la découverte ludique de la faune, la

flore et l'observation des étoiles avec des astronomes avertis. En parallèle, les villes sont invitées à éteindre symboliquement une partie de leur éclairage public. Cet événement est aussi l'occasion de se retrouver pour une soirée devant la beauté d'un ciel étoilé préservé de toute

nuisance lumineuse ! Cette année le Jour de la nuit se déroulera le 14 octobre pour sa 9ème édition, une observation du ciel nocturne sera organisée sur le parking de l'école avec Olivier Deroo. RV devant l'école à 20h30 et extinction de l'éclairage à 21h.



Sapeurs-pompiers, une aventure humaine au service des autres, rejoignez-les !

La caserne de pompier, Centre de Secours de Chartreuse Nord, défend les quatre communes des Entremonts. Elle est située à Entremont face au musée de l'Ours. Elle est équipée de matériels adaptés et de plusieurs véhicules (ambulance, véhicule tout usage, camion citerne rural, véhicules légers dont un 4x4 pour les interventions en montagne). Ces sapeurs pompiers sont tous volontaires, leur moyenne d'âge est de 29 ans. L'équipe est constituée de 18 femmes et hommes, tous formés pour intervenir sur des missions de secours à personne, d'incendie et d'opérations diverses. La plupart d'entre eux se sont spécialisés dans certains domaines (moniteur incendie ou de secours, feu de forêt, interventions spécialisées). Les pompiers ont pu transmettre leur passion aux élèves dans le cadre des TAP.

Saluons l'excellent travail du sergent-chef Vincent Wall et de son chien Talia, qui a reçu la médaille de bronze de la sécurité intérieure en juin dernier pour son efficacité dans la recherche de personnes.



Cette année 2017, le lieutenant Eric Dufrène a décidé de se retirer après 25 années de services dont 15 ans comme chef de centre. Pendant ces années, il a donné sans compter pour dynamiser le centre, recruter des sapeurs-pompiers, fait évoluer le matériel... Grâce à lui, le secteur a accueilli de nombreux stages départementaux, dans les

domaines du feu de forêt, de la montagne, du sauvetage et déblaiement ou encore sauvetage animalier. Nous lui souhaitons bonne continuation. Le Centre de Secours de Chartreuse Nord a besoin de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers. Actuellement tous les sapeurs-pompiers volontaires sont domiciliés sur Entremont le Vieux. Il suffirait que quelques volontaires dans les 3 autres communes rejoignent la caserne pour renforcer efficacement l'équipe. Vous êtes âgés entre 17 et 55 ans et souhaitez vous engager à leurs côtés, partager leurs valeurs et leur passion, contactez l'Adjudant Chef Daniel Rigaud au 06-66-11-01-14 / dr.rigaud@gmail.com



NAISSANCE

Maël MOREL EDOUARD, fils de Amandine MOREL et David EDOUARD, est né le 14 juin 2017

BAPTÊME

Lison BOZEC, fille de Delphine BOCCHINO et Yvan BOZEC, filleule de François CHEVE et Claire GUYONNET le 12 août 2017

ETAT CIVIL

MARIAGE

Muriel PIN et Jean-Michel BOUVIER se sont mariés le 22 juillet 2017

DECES

Lucien VILLARD est décédé le 16 juin 2017
Patrice PYTHON est décédé le 19 juin 2017

AGENDA

"Le jour de la nuit" : le 14 octobre, RdV à 20h30 à l'école et extinction de l'éclairage public à 21h

Conseils de hameaux exceptionnels : le 16/09 à 17h aux Claret ; le 23/09 à 14h30 à la Fracette et 17h aux Bandet ; le 30/09 à 14h30 au Bourg et à 17h à St Même

Conseil Municipal : 26 sept, 25 oct, 23 nov, 19 déc

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org